

Nombre de Conseillers
en exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **27**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers
absents : **1**

**OBJET : Compte
administratif 2022
budget annexe
Assainissement**

SEANCE DU MARDI 14 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 mars 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mercredi
8 mars s'est réuni salle Tournilhac à la Mairie, sous la présidence de Stéphane
RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel COMBRONDE,
Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia
BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL,
Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie
CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON,
Lisa ASAR à Sophie DELAIGUE,
Régine BEAL à Eric BOUCOURT,
Serap ALP à Yoann BENTEJAC,
Farida LAID à Francis ROUX,

Etaient absents ou excusés :

Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Annie CHEVALDONNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Compte de Gestion établi par le Trésorier Municipal ;
- **Considérant** l'exécution budgétaire 2022 retracée en application de la nomenclature comptable M49 pour le Budget ANNEXE ASSAINISSEMENT ;
- **Considérant** les résultats pour le budget annexe ASSAINISSEMENT ;

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 601 122,64	G 1 685 665,55	G-A 84 542,91
	Section d'investissement	B 910 612,88	H 853 134,41	H-B -57 478,47
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 471 308,24 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 112 140,87 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 2 511 735,52	Q= G+H+I+J 3 122 249,07	=Q-P 610 513,55
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00		K 0,00
	Section d'investissement	F 75 805,52		L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 75 805,52		= K+L 0,00
		=	=	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 601 122,64	= G+H+K 2 156 973,79	555 851,15
	Section d'investissement	= B+D+F 986 418,40	= H+I+L 965 275,28	-21 143,12
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 587 541,04	= G+H+I+J+K+L 3 122 249,07	534 708,03

Le Compte administratif 2022 fait apparaître :

Budget ASSAINISSEMENT :

Solde cumulé de la section d'investissement	54 662,40 €
Dépenses d'investissement 2022 restant à réaliser	- 75 805,52 €
Recettes d'investissement 2022 restant à réaliser	- €
Solde de la section d'investissement 2022	- 21 143,12 €
Solde de la section de fonctionnement 2022	555 851,15 €
Solde de l'exercice 2022	534 708,03 €

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir délibérer et approuver le compte administratif de l'exercice 2022 pour le budget ANNEXE ASSAINISSEMENT ;

Stéphane RODIER, Maire, ne participe pas au vote.

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR 28 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS (Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU) :

- **Constate** bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser ;
- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- **Approuve** le compte administratif 2022 du budget ANNEXE ASSAINISSEMENT.

La secrétaire de séance,



Annie CHEVALDONNE

le Maire,



Stéphane RODIER



Envoyé en préfecture le 28/03/2023

Reçu en préfecture le 28/03/2023

Publié le



ID : 063-216304303-20230314-230314_24-DE